

COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales
Canton de La Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 066-216602128-20201005-93_2020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et le Cinq Octobre à Dix Neuf Heures

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Marc MEDINA, maire de Torreilles.

Date de convocation du conseil municipal : 29 septembre 2020

Présents : Marc MEDINA, Guy ROUQUIE, Bernardine SANCHEZ, Geoffrey TORRALBA, Agnès BLED, Gérard CEBELLAN, Cécile MARGAIL, Benoît TRISTANT, Michèle CONDOMINES, Monique DEYRES, Jean LANCELLA, Pierre FAGET, Jean-Luc ROMERA, Hélène PILLARD, Valérie SOLER, Christophe CLARET, Sébastien CABRI, Stéphanie FLEURY, Emilie COUVEZ, Emilie MONTANES, Romain ALBERT, Emma SABATE, Damien CLET, Virginie PORTEILS, Catherine MAMONTOFF.

Absent excusé : Pierre PAGNON donne procuration à Virginie PORTEILS

Absente : Héroïse MONREAL

En exercice : 27

Présents : 25

Ayant pris part au vote : 26

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Melle Virginie PORTEILS est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Délib.93/2020

Commande de végétaux auprès de la pépinière départementale du conseil départemental des Pyrénées-Orientales

Monsieur Gérard CEBELLAN, adjoint au maire, indique à l'assemblée que la demande des essences arbustives et arborées auprès de la pépinière départementale du conseil départemental des Pyrénées-Orientales, en vue de l'embellissement des espaces verts publics, doit être accompagnée d'une délibération du conseil municipal. Il rappelle les orientations en matière d'aménagement paysager sur la commune et présente la liste des essences demandées.

Le conseil municipal, Oûi l'exposé de monsieur Gérard CEBELLAN, adjoint au maire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

CONSIDERANT l'intérêt d'embellir toujours le village et d'améliorer le cadre de vie des Torreillans.

➤ **VALIDE** la commande de végétaux auprès du conseil départemental des Pyrénées-Orientales pour la prochaine campagne d'embellissement des espaces verts publics de la commune de Torreilles suivant la demande jointe.

➤ **AUTORISE** monsieur le maire à signer tout document permettant de mener cette affaire à son terme.

Ainsi fait et délibéré à Torreilles, les jours, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire suivant transmission

en préfecture du : 07 OCT. 2020

et publication du : 07 OCT. 2020

Torreilles le : 07 OCT. 2020

Le maire,

le maire,

Marc MEDINA

